Case Postale 65
2852 Courtételle
T 41 32 545 56 00
info@frij.ch
www.frij.ch

Fondation Rurale Interjurassienne
COURTEMELON · LOVERESSE

Formation de la paysanne : offre 2023-2024 dans l'Arc jurassien

Afin de répondre aux besoins spécifiques de la paysanne en matière de formation, l'ECE Arc jurassien, conduite par la FRI à Courtemelon et Loveresse et le CPNE-TN de Cernier, offre notamment des cours modulaires. Suivis en emploi, ces cours permettent aux participantes d'acquérir les compétences nécessaires pour participer activement à la conduite de l'entreprise agricole, mettre en valeur les produits et prestations de l'exploitation, gérer des branches de production choisies, développer des activités annexes et entretenir des relations efficaces avec les nombreux partenaires de l'agriculture. Ils permettent également d'acquérir des compétences professionnelles pour la gestion du quotidien. Ils peuvent être suivis :

- Dans leur intégralité pour l'accès au brevet fédéral de paysanne.
- En formation à la carte en fonction des besoins et des intérêts de chacune.

La paysanne titulaire d'un brevet fédéral participe à la conduite de l'exploitation et gère un ménage agricole de manière performante :

- Dispose du sens d'entreprendre et d'innover.
- Maîtrise l'organisation dans les travaux agricoles et les tâches domestiques.
- Conjugue diverses activités relevant des domaines de la production et de la consommation.

Le brevet fédéral de paysanne bénéficie d'une reconnaissance tant sur le plan professionnel que légal. Ainsi, il permet de remplir les exigences requises pour l'obtention des paiements directs ou d'aide à l'investissement. Ce brevet peut être le point de départ pour une cheffe d'exploitation agricole.

Coûts : La formation professionnelle supérieure est subventionnée par la confédération et les participant-e-s bénéficient également d'un soutien financier des cantons. Dans ce cadre, l'école facture les montants indiqués ci-après dans la colonne « Coûts facturés ». Au terme de la formation, les candidat-e-s qui auront passé les examens finaux du brevet (réussis ou non) pourront se faire rembourser 50 % des coûts de formation (écolages, taxes d'examens, supports de cours) par la confédération et Fr. 20.- par demi-jour de cours par la FRI grâce à un soutien financier des cantons à la formation supérieure agricole.

Les personnes intéressées sont invitées à participer à l'une des séances d'information suivantes :

Lundi 19 juin 2023, 20h00, FRI, Courtemelon
Mardi 20 juin 2023, 20h00, CPNE-TN, Cernier

Les horaires des cours 2023-24 et de plus amples informations sont également disponibles sur le site www.frij.ch.

Exigences pour l'examen professionnel de "paysanne avec brevet fédéral" :

- CFC d'une formation professionnelle initiale ou formation terminée en école secondaire II
- Deux années de pratique professionnelle dans un ménage agricole (min. 50 %)
- 9 modules obligatoires certifiés : Entretien du linge et de l'habitat, Gestion de l'habitat, Famille et société, Jardinage, Alimentation et préparation des repas, Mise en valeur des produits, Droit rural, Comptabilité agricole, Economie rurale
- Deux modules à option certifiés parmi : Vente directe, Restauration et activités de loisirs, Hébergement à la ferme, Transformation du lait, Elevage et garde du cheval, Garde des ovins caprins lapins et de la volaille, Introduction à l'élevage bovin, Apiculture, etc.

Informations : www.frij.ch
Fondation Rurale Interjurassienne, Pierre-André Odiet, 032 545 56 63
pierre-andre.odiet@frij.ch

Case Postale 65
2852 Courtételle
T 41 32 545 56 00
info@frij.ch
www.frij.ch
Fondation Rurale Interjurassienne
COURTEMELON · LOVERESSE

Formation professionnelle et continue

Ecole de chefs d'exploitation Arc Jurassien

Inscription : **jusqu'au 30 juin 2023**, à l'aide du bulletin d'inscription ci-dessous à retourner à :
Fondation Rurale Interjurassienne, M. P.-A. Odiet, Courtemelon / CP 65, 2852 Courtételle

Nom : _____ Prénom : _____ Né-e le : _____

Adresse : _____ NPA, Localité : _____

Tél. : _____ Natel : _____ E-mail : _____

Origine : _____, canton_____ N° AVS : _____

Formation(s) antérieure(s) : _____

Coordonnées bancaires * : N° IBAN : _____

Nom et adresse du/de la titulaire du compte : _____

_____

*Seront nécessaires pour le versement de la participation financière cantonale

☞ **souhaite suivre le / les module(s) suivant(s)** (à marquer d'une croix dans la colonne de gauche)

☞ **accepte de figurer sur des listes de lauréat-e-s publiées dans la presse :** ☐ **oui** ☐ **non**

	Modules 2023-2024	**Durée** (demi-jours)	**Prix** (3)(4) **facturé**	**Coût net** (4)
Modules proposés par l'ECE Arc Jurassien Courtemelon – Loveresse - Cernier				
	BP03 Famille et société	10	880.-	240.-
	BP04 Jardinage	15	1'280.-	340.-
	BP06 Mise en valeur des produits	15	1'280.-	340.-
	BP08 Comptabilité agricole	10	880.-	240.-
	BP09 Economie rurale	12	1'040.-	280.-
	BP11 Introduction à l'élevage bovin	10	880.-	240.-
	BP16 Transformation du lait	10	880.-	240.-
	BF04 Accueil à la ferme – Base (1)	8	640.-	160-
	BF04d Accueil à la ferme - Vente directe (1)	6	560.-	160.-
	BF07 Offres de formation à la ferme	6	560.-	160.-
	LW11 Elevage et garde du cheval (2)	16	1'360.-	360.-
Modules proposés par le Centre des métiers de l'intendance, du lait et de l'agroalimentaire Grangeneuve				
	BP05 Alimentation et préparation des repas	20	1'680.-	440.-
	BP06 Mise en valeur des produits	15	1'280.-	340.-
	BP07 Droit rural	12	1'040.-	280.-
	BP17 Santé et domaine social	10	880.-	240.-
Modules proposés par le Centre d'enseignement des métiers de l'économie familiale Agrilogie – Morges				
	BP01 Entretien du linge et de l'habitat	16	1'360-	360.-
	BP02 Gestion de l'habitat	10	880.-	240.-
	BP03 Famille et société	10	880.-	240.-
	BP04 Jardinage	15	1'280.-	340.-
	BP10 Activités créatrices sur textiles	12	1'040.-	280.-
	BP14 Introduction aux grandes cultures	10	880.-	240.-
	BF24 Introduction à la viticulture	14	1'200.-	320.-
Modules proposés par l'école professionnelle service communautaire Châteauneuf – Sion				
	BF04 Accueil à la ferme – Base (1)	8	640.-	160.-
	BF04a Accueil à la ferme – Restauration et activités de loisirs(1)	6	560.-	160.-
	LW14 Elevage et garde des caprins	10	880.-	240.-

(1) L'inscription aux modules BF04d Accueil à la ferme – Vente directe et BF04a Accueil à la ferme – Restauration et activités de loisirs nécessite la fréquentation préalable du module BF04 Accueil à la ferme – Base

(2) Module proposé dans le cadre des cours préparatoires au brevet fédéral d'agriculteur également ouvert comme module à option pour les candidates au brevet fédéral de paysanne

(3) Au prix des modules s'ajoutent : une taxe d'examen (Fr. 140.- par module), le matériel d'enseignement

(4) Après avoir passé les examens finaux (réussis ou non), les candidat-e-s récupèrent 50 % de leurs frais de formation auprès de la confédération et Fr. 20.- par demi-jour auprès de la FRI grâce à un soutien financier des cantons à la formation supérieure agricole.

Lieu et date : _____ Signature